



AGENCE URBAINE DE BENI MELLAL

**L'ANNÉE**

**2024**

**365 JOURS MARQUÉS PAR  
DE NOUVEAUX DÉFIS ET  
OPPORTUNITÉS**

**2ÈME ÉDITION**







Année 2024



***Rétrospective d'une  
année marquée par  
de nouveaux défis et  
opportunités***





## MESSAGE DE S.M LE ROI MOHAMED VI

“

...Parallèlement aux actions menées pour améliorer l'attractivité des espaces territoriaux, il faut garder à l'esprit la nécessité de gérer les risques et les crises. En effet, plusieurs Régions peuvent être confrontées à un certain nombre de menaces croissantes qui, selon leur origine, peuvent être soit naturelles, économiques ou environnementales.

....Il faut donc adopter une approche plus souple et interactive en matière d'aménagement régional. Plutôt que de s'en tenir à des programmes de travail rigides, les Régions devraient prendre l'initiative de renforcer leurs capacités d'anticipation, d'adaptation et d'apprentissage continu.

”

**Extraits du Message adressé par SM le Roi Mohamed VI Que Dieu l'Assiste aux participants aux 2èmes Assises nationales de la régionalisation avancée**



## A PROPOS DE CETTE REVUE

**Rétrospective : Un regard sur le passé  
pour construire un meilleur avenir.**

“

C'est avec une profonde satisfaction et une immense gratitude que je vous présente cette revue de l'Agence Urbaine de Béni Mellal. Plus qu'un simple recueil de moments marquants, cette deuxième édition illustre notre engagement collectif et notre vision partagée pour bâtir des territoires urbains et ruraux plus inclusifs, durables et accessibles.

Cette ambition ne saurait être réalisée sans une mobilisation active de tous les acteurs impliqués : Départements Ministériels, Autorités Régionales, Provinciales et Locales, Collectivités Territoriales, société civile et citoyens. Ensemble, nous redoublons les efforts pour repenser l'urbanisme et l'habitat en adoptant des approches innovantes, participatives et résilientes.

L'année écoulée, 2024, fut jalonnée de défis et de réussites qui ont mis à l'épreuve notre détermination et notre capacité d'adaptation. Grâce à l'effort collectif de nos équipes, nous avons franchi des étapes significatives, contribuant à la transformation de nos espaces de vie et au développement de notre territoire.

En interne, nous avons poursuivi notre objectif commun : promouvoir une planification territoriale basée sur des outils modernes et accompagner efficacement les collectivités, les investisseurs et les citoyens. Ces actions s'inscrivent dans notre engagement à soutenir le développement harmonieux et durable de notre Cher Royaume.

Ces progrès n'auraient pas été possibles sans l'implication sans faille de l'ensemble du personnel de l'Agence Urbaine de Béni Mellal, à qui j'exprime ma reconnaissance sincère.



**M. BOUICHICHAN MUSTAPHA**  
DIRECTEUR DE L'AUBM



Pussions-nous considérer cette revue non seulement comme une rétrospective de nos réalisations, mais aussi comme une source d'inspiration pour relever les défis de demain. Continuons à travailler avec passion, sérieux et détermination pour impulser des avancées significatives dans le domaine de l'urbanisme et répondre aux attentes de nos partenaires et citoyens.

Je tiens à remercier chacun d'entre vous pour votre engagement précieux et votre mobilisation constante, et à adresser mes pensées reconnaissantes à tous ceux que je n'ai pu mentionner ici.

”



# PLAN

01

SEISME D'EL HAOUZ : L'EFFORT ET LA MOBILISATION SE POURSUIVENT

02

INDICATEURS DE PERFORMANCE 2024

03

LE MONDE RURAL : COMPOSANTE SPATIALE IMPOSANTE DANS LE TERRITOIRE

04

ÉTUDES ET PLANIFICATION SPATIALE : UNE STRATÉGIE RENOUVELÉE ET OPÉRATIONNELLE

05

L'AUBM, PIONNIÈRE DANS L'ADOPTION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES À L'ÉCHELLE RÉGIONALE

06

VERS UNE TRANSITION NUMÉRIQUE RESPONSABLE ET DURABLE

07

COMMUNICATION INTERNE ET EXTERNE: DES VECTEURS ESSENTIELS D'AMÉLIORATION

# NOS VALEURS

***Pour la réussite de ses missions, l'Agence Urbaine de Béni Mellal s'appuie sur trois valeurs qui font sa singularité:***

## Efficacité

*Nous atteignons l'efficacité dans nos services grâce au partage des connaissances, au développement des ressources humaines, à l'amélioration continue et à une qualité de planification exemplaire.*



## Responsabilité

*Notre responsabilité et notre éthique consistent à répondre aux différents besoins en préservant l'intérêt à long terme de l'ensemble des parties prenantes. Nous attachons autant d'importance à la façon d'atteindre les résultats qu'aux résultats eux-mêmes.*



## Innovation

*Nous améliorons sans cesse nos relations avec nos différentes cibles en tirant profit des innovations numériques et en agissant ensemble pour adapter nos solutions et nos pratiques aux usages de demain.*



# FONDEMENTS ET RÉFÉRENTIELS

## CONSTITUTION 2011

- Faciliter l'égal accès des citoyennes et des citoyens aux conditions leur permettant de jouir des droits à un logement décent ;
- Les services publics sont organisés sur la base de l'égal accès des citoyennes et citoyens, de la couverture équitable du territoire national et de la continuité des prestations.

## NMD

- Des territoires résilients et durable;
- Un aménagement intégré des territoires;
- Renforcement de la résilience territoriale en réponse au changement climatique;
- Un meilleur cadre de vie avec une connectivité et une mobilité renforcée.

## RÉGIONALISATION AVANCÉE

- Rôles renforcés des Régions, des Provinces et des Préfectures en tant que collectivités Territoriales;
- La Région en tant que modèle de développement social, durable et solidaire.



# FONDEMENTS ET RÉFÉRENTIELS

## NOUVELLE CHARTE D'INVESTISSEMENT

- Améliorer l'impact des investissements, en termes de création d'emplois;
- Réduire les disparités territoriales en matière d'attractivité des investissements;
- Orienter les investissements vers les secteurs stratégiques et productifs à haute valeur ajoutée;

## PROGRAMME GOUVERNEMENTAL

- Renforcer les Fondement de l'Etat social;
- Réduire les disparités territoriales en matière d'attractivité des investissements;
- Accompagner la transformation de l'économie nationale pour des opportunités d'emploi pour tous.

## ORIENTATIONS MINISTÉRIELLES

- Améliorer le cadre de vie des citoyens et de garantir leur dignité ;
- Réduire les inégalités sociales et territoriales;
- Promouvoir une planification urbaine renouvelée et incitative.



# OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Développer une planification urbaine renouvelée et incitative tout en impulsant une dynamique favorable à un investissement diversifié, productif et durable.

Le Développement du monde rural et la réduction des inégalités sociales et territoriales ;

Soutenir les investissements productifs et stimuler l'activité économique.

Valoriser la qualité architecturale et paysagère en accordant une attention particulière aux tissus anciens.

Faire face aux répercussions du séisme d'ELHAOUZ et contribuer à la réhabilitation et à la reconstruction des zones touchées relevant de la province d'Azilal.

La Numérisation des activités de l'Agence Urbaine et l'accompagnement des chantiers de dématérialisation lancés par le Ministère.





# **SÉISME D'EL HAOUZ: L'EFFORT ET LA MOBILISATION SE POURSUIVENT**

## SÉISME D'EL HAOUZ: UNE FORTE MOBILISATION NATIONALE

### • CONTEXTE GÉNÉRAL

À la suite du séisme qu'a connu la région d'Azilal, à l'instar de nombreuses villes et régions du Royaume, le vendredi 8 septembre 2023, provoquant des pertes humaines et matérielles, notamment dans les communes d'Aït Tamlil et Aït Oumedis, et en application des Directives de SM le Roi Mohamed 6 Que Dieu l'Assiste visant à efficacement gérer les conséquences du séisme, ainsi qu'en accord avec les orientations de Madame la Ministre de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la ville, qui préconisent une intensification des efforts et une forte mobilisation en vue de prendre les mesures nécessaires et appropriées de manière urgente pour assurer les interventions visant à traiter les répercussions de la catastrophe, des mesures d'urgence ont été prises au niveau local, notamment en ce qui concerne le recensement des habitations endommagées, et ce, dans le cadre du programme d'urgence de relogement et de reconstruction.



## LE SÉISME DU 8 SEPTEMBRE 2023 EN DONNÉES

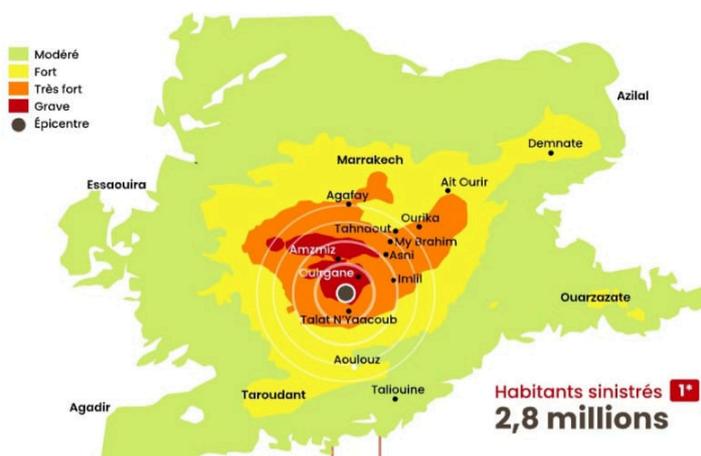
8 septembre 2023 23H11  
↓ Profondeur 8 Km  
○ Epicentre Ighil

Zones sinistrées **1\***

Préfecture de Marrakech et provinces d'Al Haouz, de Chichaoua, de Taroudant, de Ouarzazate et d'Azilal

Magnitude  
**7,0**

### Carte de l'intensité du séisme **6\***



Communes **163** **1\*** Douars touchés **2.930** **1\***

Décès **2.960** **3\*** Routes bloquées **64** **5\***

Cas pris en charge **18.475** **4\*** Bâtiments détruits **59.674** **1\***

● 6.020 en unités hospitalières  
● 12.455 en unités mobiles

● 32% totalement  
● 68% partiellement

Vendredi 08 septembre 2023, un séisme a frappé la région d'Al Haouz. L'épicentre du séisme se trouve à la commune rurale d'Ighil, province d'EL Haouz région de Marrakech-Safi.



## • VISITE DE MADAME LA MINISTRE

Madame la Ministre de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat, et de la Politique de la Ville, accompagnée de MM. le Wali de la Région de Béni Mellal-Khénifra, le Gouverneur de la Province d'Azilal, le Président de la Région de Béni Mellal-Khénifra, et en présence du Directeur de l'Agence Urbaine de Béni Mellal, du Directeur Régional de l'Habitat et de la Politique de la Ville, de l'Inspecteur Régional de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire, ainsi que du Directeur Régional de AL OMRANE, a effectué une visite sur le terrain des communes d'Aït Tamlil et Aït Oumedis, touchées par le séisme d'El Haouz.



Au cours de cette visite sur le terrain, Madame la Ministre a tenu à échanger et à communiquer avec les habitants des douars concernés, tout en évaluant la mise en œuvre du programme d'urgence pour le relogement des sinistrés d'El Houz, et ce, conformément aux Directives Royales visant à assurer la sécurité psychologique et la stabilité des sinistrés, ainsi que garantir leur retour à leur vie socio-économique habituelle.

A stylized map of the Province of Azilal in orange. A red circle with a white center is overlaid on the map, indicating the location of the earthquake. The text 'PROVINCE AZILAL' is written in white on the orange background.

PROVINCE  
AZILAL



## • OPÉRATION DE RECENSEMENT:

À la province d'Azilal, les opérations ont été menées par des comités locales composés par les Autorités Locales, l'Agence Urbaine, l'Inspection Régionale de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et de l'Architecture, la Direction Régionale de l'Habitat, laboratoire public, protection civile, élus... et d'un comité provincial présidé par Monsieur le Gouverneur et composé par MM. le Secrétaire Général de la province, le Préfet de la Police, le Commandant de la Gendarmerie Royale, le Colonel des Forces Auxiliaires, le Commandant de la Protection Civile, le Directeur de l'Agence Urbaine de Béni Mellal, l'Inspecteur Régional de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et de l'Architecture, le Directeur Régional de l'Habitat, le Directeur Provincial de l'Equipement, le représentant de labo test et un architecte privé. Ce Comité provincial s'est réuni quotidiennement au siège de la Province et a pour mission la vérification, le contrôle et l'évaluation des travaux des comités locaux.



## • **ACCÉLÉRATION DE LA PHASE DE RECONSTRUCTION ET DE RECONFORTEMENT POST SÉISME:**

En exécution des orientations de Madame la Ministre de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville qui préconisent une intensification des efforts et une forte mobilisation, en parfaite coordination avec les Autorités Gubernatoriales, locales et communales, en vue de réussir la mise en œuvre du programme d'urgence de relogement et de reconstruction post séisme, ainsi que suite à l'arrêté gubernatorial instituant la commission technique de coordination et de suivi des travaux d'instruction des demandes d'autorisation de reconstruction et de reconfortement -post séisme-, une réunion a été tenue le mercredi 06 décembre 2023 au siège du cercle de Tidli Fetouaka, sous la présidence de Monsieur le Directeur de l'Agence Urbaine de Béni Mellal et en présence de l'Autorité Locale, le représentant de la Province d'Azilal, l'Inspecteur Régional de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et de l'Architecture, le Directeur Régional d'AL OMRANE, le chef de l'antenne de l'AUBM à Azilal et les représentants des communes concernées.

Sous la supervision minutieuse de ladite commission, la réunion a constitué l'occasion, d'une part de se pencher sur les différents dossiers et demandes d'autorisations de reconstruction déposées par les habitants touchés par le séisme et validées par les autorités, et d'autre part de soulever et de mettre en lumière les multiples problématiques et obstacles que peuvent rencontrer les commissions lors de la phase de l'opération de reconstruction, et ce, dans le cadre d'une approche anticipative.



**1ER RECENSEMENT****1**

Commission provinciale  
(5 représentants du  
MATUHPV)

**59**

commissions locales  
(49 représentants du  
MATUHPV)

**10**

COMMUNES  
CONCERNÉES

**412**

DOUARS  
RECENSES

**16362**

LOGEMENTS  
RECENSES

**2ÈME RECENSEMENT****10**

Commissions  
(10 représentants du  
MATUHPV)

**3020**

Doléances déposées et  
traitées



**88**

**ÉQUIPEMENTS  
ENDOMMAGÉS**



**69**



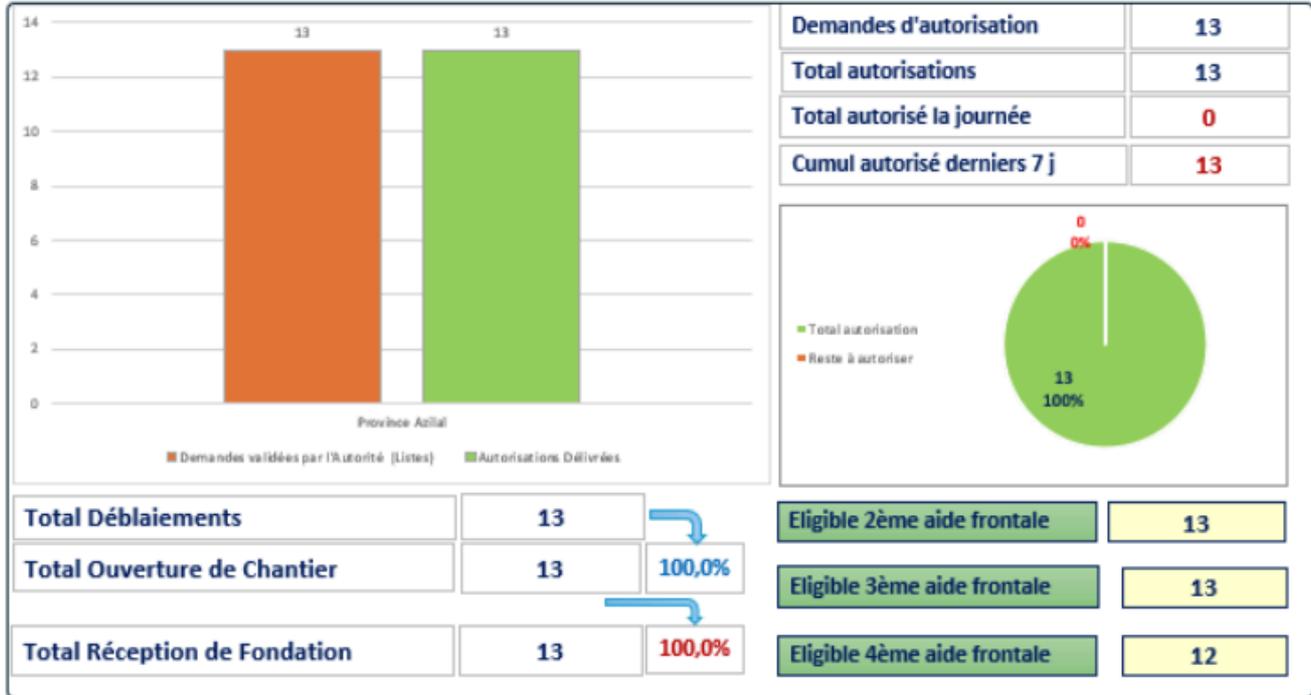
**LIEUX DE CULTE  
(MOSQUÉES)**

**05**

**14**



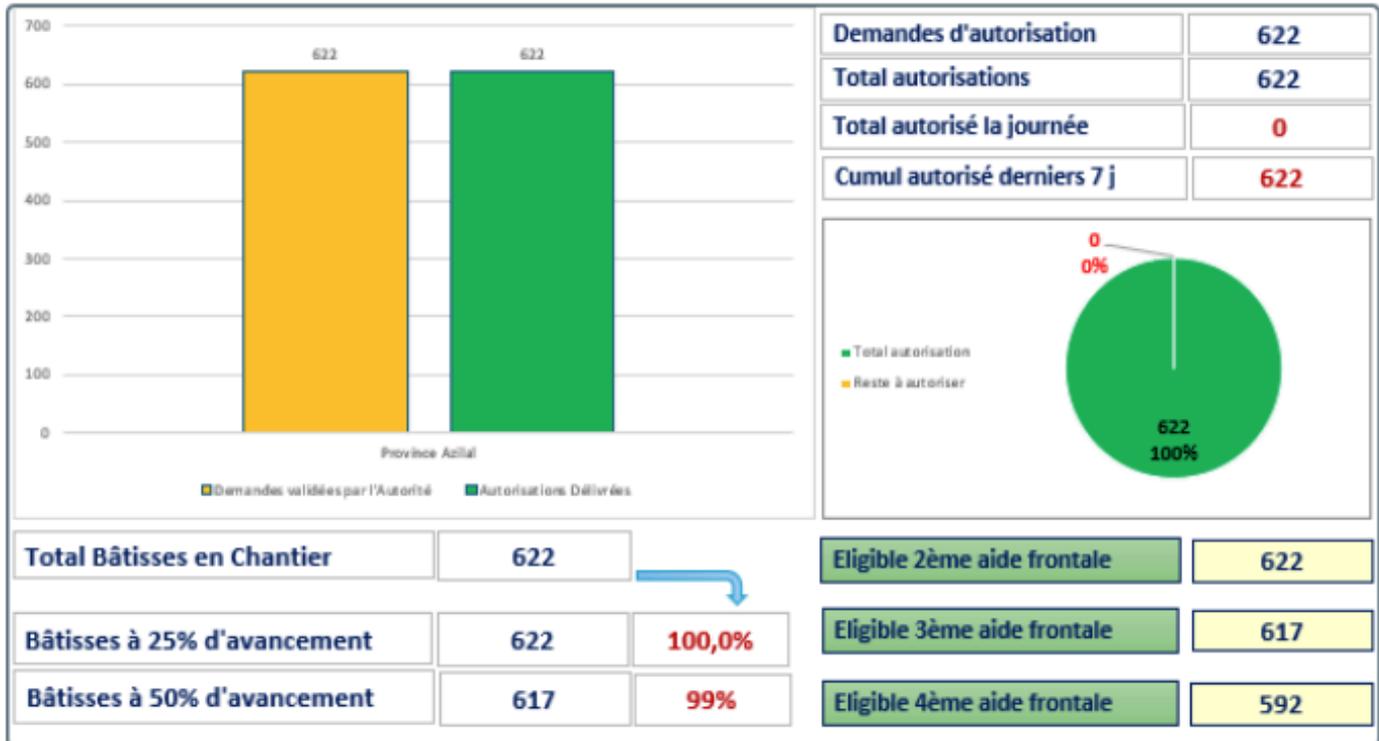
## • SUIVI DE L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE L'OPÉRATION DE RECONSTRUCTION



| Demandes                         |   | Instruction des dossiers |                         | Déblaiement        | Construction                               |  |  |   |
|----------------------------------|---|--------------------------|-------------------------|--------------------|--|--|--|---|
| Demandes validées par l'Autorité | Dossiers individuelles validés remis par l'Autorité | Avis Favorables          | Autorisations Délivrées | Bâtisses déblayées | Ouverture de Chantier                      | Bâtisses avec Fondations Réceptionnées | Bâtisses avec Structures Réceptionnées | Bâtisses avec plancher haut RDC Réceptionnées et finition |
| (Listes)                         | (Documents)   | (Unité)                  | (Unité)                 | (Déclaration Aut.) | (Situations selon état de dépôt sur Batir) |  |  |   |
| 13                               | 13  | 13                       | 13                      | 13                 | 13   | 13                                     | 13                                     | 12  |
| 13                               | 13  | 13                       | 13                      | 13                 | 13   | 13                                     | 13                                     | 12  |
|                                  |   |                          | 100,0%                  | 100,0%             | 100,0%                                     | 100,0%                                 | 100,0%                                 | 92,3%   |



## • SUIVI DE L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE L'OPÉRATION DE CONFORTEMENT



| Demandes                         |   | Kit d'autorisation               | Autorisation            | Travaux de confortement |  |                |                        |
|----------------------------------|---|----------------------------------|-------------------------|-------------------------|--|----------------|------------------------|
| Demandes validées par l'Autorité | Dossiers individuels validés remis par l'Autorité | Dossiers d'autorisation Déposées | Autorisations Délivrées | Travaux en cours        | Avancement 25%                             | Avancement 50% | Achèvement des travaux |
| (Listes)                         | (Documents)                                       | (Unité)                          | (Unité)                 | (Unité)                 | (Situations selon état de dépôt sur Batir) |                |                        |
| 622                              | 622   | 622                              | 622                     | 622                     | 622  | 617            | 592                    |
| <b>622</b>                       | <b>622</b>  | <b>622</b>                       | <b>622</b>              | <b>622</b>              | <b>622</b>                                 | <b>617</b>     | <b>592</b>             |
|                                  |   |                                  |                         | 100,0%                  | 100,0%                                     | 99%            | 95%                    |









**2**

**INDICATEURS  
DE PERFORMANCE**

# INDICATEURS DE PERFORMANCE 2024

GESTION URBAINE: INSTRUCTION DES DOSSIERS DES DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME



## 2023



## 2024

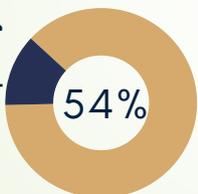
**12539** DOSSIERS INSTRUITS

grands projets  
1274 (11%)



*petits projets*  
11268 (89%)

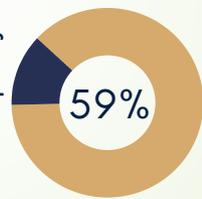
Grands projets



690

Avis Favorables

Petits projets



6700

Avis Favorables

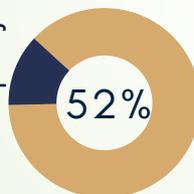
**13172** DOSSIERS INSTRUITS

grands projets  
1234 (10%)



*petits projets*  
11938 (90%)

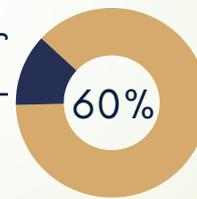
Grands projets



642

Avis Favorables

Petits projets



7089

Avis Favorables



## GESTION URBAINE: INSTRUCTION DES DOSSIERS DES DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME

### • DÉLAI MOYEN D'INSTRUCTION EN JOURS

Dans le cadre de l'amélioration continue des services dévoués aux citoyens, et suite au contrat d'objectifs et de performance 2024 signé avec le Ministère de tutelle, l'AUBM s'engage activement à performer continuellement ses activités. Dans ce sens, l'Etablissement a gagné le pari en diminuant le délai moyen d'instruction des grands projets et des petits projets.



## NOTES DE RENSEIGNEMENT URBANISTIQUES



### NOMBRE DE NRU DÉLIVRÉES



### DÉLAI MOYEN DE DÉLIVRANCE



### NRU PAR TYPE

## 2023



151



1224

## 2024



932



212



## RÉEXAMEN DES PROJETS EN SOUFFRANCE

ACCOMPAGNEMENT PAR LA  
LETTRE CIRCULAIRE N°2168 DU  
21 AVRIL 2023



**168** grands  
projets identifiés  
pour le réexamen



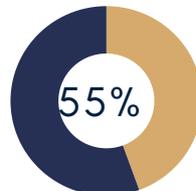
### SITUATION APRÈS RÉEXAMEN



**GP  
RÉEXAMINÉS**



%avis  
favorables



**94GP  
DÉBLOQUÉS**



**1363  
EMPLOIS  
CRÉÉS**



**1057  
MMdhs  
d'investissement**





## RÉEXAMEN... RÉSULTAT DU PROCESSUS ENGAGÉ

**168**  
Projets  
réexaminés



**33**  
commissions  
tenues

**94**  
Avis  
favorables



## RÉGULARISATION DES CONSTRUCTIONS NON RÉGLEMENTAIRES

**“Cette opération accorde aux citoyens une chance pour rendre réglementaires leurs constructions et réduire ainsi les manifestations d’exclusion sociale et spatiale, à travers un accès équitable aux services publics, conformément aux Hautes Instructions Royales et aux orientations du Nouveau modèle de Développement”.**

Déclaration de la Ministre de l’Aménagement du Territoire, de l’Urbanisme de l’Habitat et de la Politique de la Ville



### OBJECTIFS



- ▶ Lutter contre la prolifération des constructions non réglementaires;
- ▶ Régulariser les bâtisses et les intégrer dans le tissu urbain;es bâtisses et de les intégrer dans le tissu urbain;
- ▶ Contribuer au traitement des infractions urbanistiques accumulées
- ▶ Améliorer le cadre de vie des citoyens et de garantir leur dignité

**RÉFÉRENCE: DÉCRET N° 2.23.103 RELATIF À L’OCTROI DU PERMIS DE RÉGULARISATION DES CONSTRUCTIONS NON RÉGLEMENTAIRES.**



**751****DEMANDES DE  
RÉGULARISATION****POURCENTAGE DES  
ACCORDS ET DES REJETS**42%  
rejets58%  
accords**POURCENTAGE DES REJETS  
SELON LE TYPE**

100%

non respect des  
dispositions  
urbanistiques**AUTORISATION DE  
RÉGULARISATION  
ACCORDÉE PAR NATURE****99%****HABITAT****AUTORISATION DE  
RÉGULARISATION  
ACCORDÉE PAR  
PROCÉDURE****99%**

Petits projets

**1%**

Grands projets

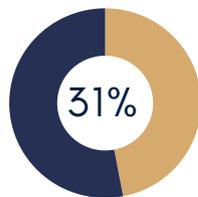


# COMMISSION RÉGIONALE UNIFIÉE D'INVESTISSEMENT (CRUI)

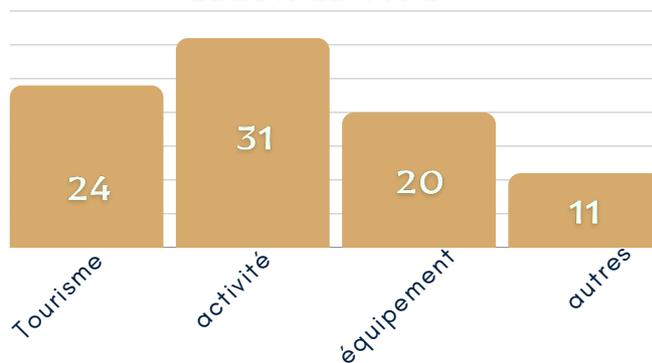
## 280 PROJETS INSTRUITS

### INDICATEURS CLÉS

%avis  
favorables



### RÉPARTITION DES PROJETS SELON LE TYPE



### IMPACT



2909

postes  
d'emploi créés



361

montant  
d'investissement  
(MDH)





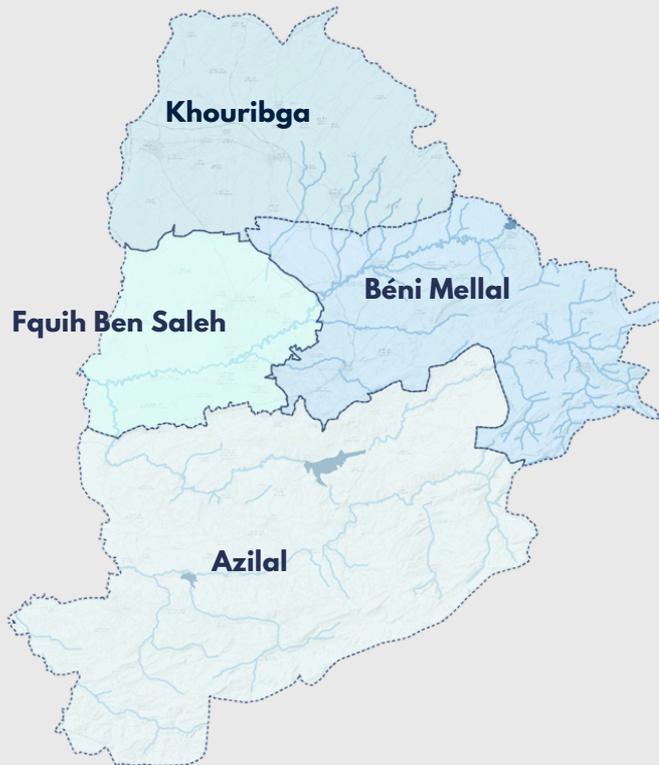


3

**LE MONDE RURAL :  
COMPOSANTE SPATIALE  
IMPOSANTE DANS LE  
TERRITOIRE**

# LE MONDE RURAL : COMPOSANTE SPATIALE IMPOSANTE DANS LE TERRITOIRE

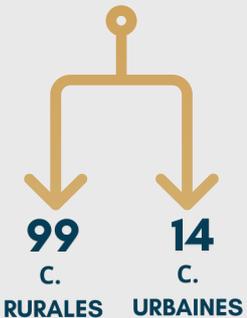
RESSORT TERRITORIAL DE L'AUBM



**4**  
provinces



**113**  
COMMUNES  
TERRITORIALES



99 C.T ( 87,6% DU RESSORT TERRITORIAL )  
51.80% DE LA POPULATION ( 37.39% MOYENNE NATIONALE )



# MONDE RURAL: INDICATEURS CLÉS

## 2023



## 2024

**4156** DOSSIERS INSTRUITS

**4355** DOSSIERS INSTRUITS

grands projets  
421(11%)

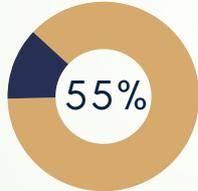


*petits projets*  
3735(89%)

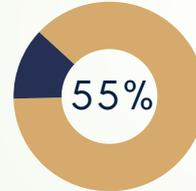
grands projets  
337(7%)



*petits projets*  
4018(93%)

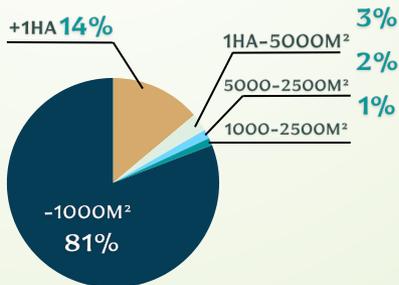


**2311**  
Avis Favorables

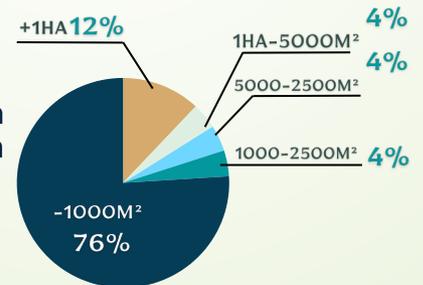


**2400**  
Avis Favorables

Répartition  
des AF selon  
le minimum  
parcellaire



Répartition  
des AF selon  
le minimum  
parcellaire



## PROGRAMME DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE ET ARCHITECTURALE EN MILIEU RURAL

Ayant été initiée par le Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Politique de la Ville, l'opération de l'Assistance Technique et Architecturale en Milieu Rural est un programme d'actions en faveur du monde rural, financé par le Ministère et la Région, et visant l'encadrement de la composante Habitat et son environnement en mettant à la disposition des familles démunies un encadrement aussi bien technique qu'architectural lors de la construction de leurs habitations. Ce qui permet aux agglomérations et douars de disposer d'une base de données en matière de gestion urbaine et contribue à l'amélioration de l'infrastructure et des conditions de vie de la population rurale.



Ainsi, dans la perspective de garantir la préservation et la valorisation des caractéristiques architecturales et urbanistiques locales, améliorer la qualité de l'habitat, maîtriser l'urbanisation dans le monde rural et contribuer à la lutte contre l'exode rural, l'Agence Urbaine de Béni Mellal garantit la mise en place dudit programme en se basant sur une approche bien définie qui permet d'apporter l'assistance technique et architecturale aux collectivités locales pour la construction ou la modification des logements des populations rurales à travers le conseil, l'établissement de plans ainsi que le suivi de la réalisation.

Par ailleurs, une équipe interne a été désignée dans ce sens afin de couronner l'approche participative poursuivie par l'établissement et qui prend en considération les différentes spécificités de toutes les communes formant le ressort territorial de l'Agence.

Dans ce cadre, comme le montrent les résultats ci-après, la réalisation des plans gratuits et les études de restructuration ont formé l'objet essentiel du programme d'assistance technique et architecturale en milieu rural.



# BILAN DU PROGRAMME 2019-2021: CHIFFRES À RETENIR

## PLANS TOPOGRAPHIQUES ET ARCHITECTURAUX

**947**  
DEMANDES  
REÇUES

**474**  
PLANS TOPO.  
RÉALISÉS

**478**  
PLANS ARCHI.  
RÉALISÉS

**331**  
DOSSIERS  
INSTRUITS

**277**  
AVIS  
FAVORABLE

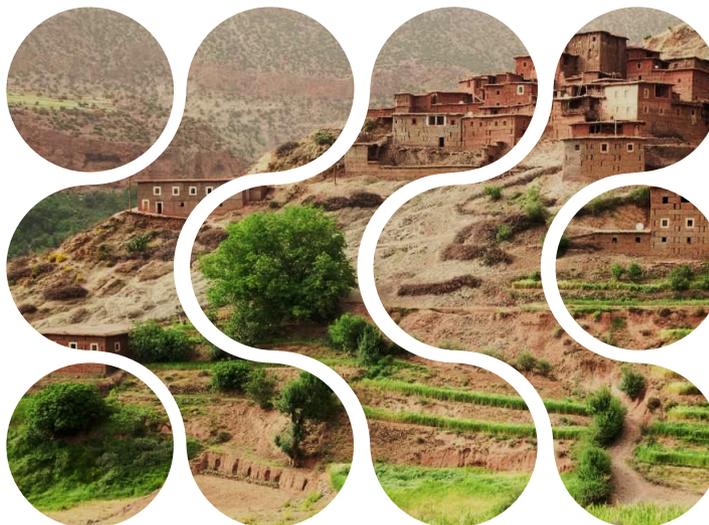
**26** COMMUNES BÉNÉFICIAIRES

## ETUDES DE RESTRUCURATION

**5**  
ETUDES EN  
COURS DE  
RÉALISATION

**03** COMMUNES BÉNÉFICIAIRES

**05** DOUARS CONCERNÉS



### **NB:**

*Une convention relative à la nouvelle version du programme pour les années 2024-2025-2026 a été signée par Mme la ministre lors de sa visite à Beni Mellal le 14 juin 2023.*



# CIRCULAIRE CONJOINTE : SIMPLIFICATION DE LA PROCÉDURE DE LA CONSTRUCTION EN MILIEU RURAL

Le Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville, et le Ministère de l'Intérieur ont publié conjointement, le 28 avril 2023, une circulaire relative à la simplification de la procédure de la construction en milieu rural.

## OBJECTIFS



- ▶ Améliorer le cadre de vie des citoyennes et des citoyens;
- ▶ Encadrement et maîtrise de la construction en milieu rural;
- ▶ Généralisation de la couverture des zones rurales en documents d'urbanisme;
- ▶ Mise en place d'un programme pour l'assistance architecturale et technique gratuite des zones rurales.

C'est dans ce contexte que vient cette circulaire conjointe permettant la simplification de la procédure de la construction en milieu rural, à travers plusieurs mesures, notamment :

- **La délimitation des périmètres des douars non couverts par les documents d'urbanisme** par un comité provincial institué par les Walis et Gouverneurs, sous leur supervision afin d'unifier les modalités de traitement des demandes d'obtention du permis de construire en milieu rural;
- La mise en œuvre des dispositions relatives à **la tenue de la commission spécialisée prévue par l'article 35** du décret n° 2.92.832 en application de la loi n° 12.90;
- **L'allègement des pièces** constitutives des demandes d'obtention du permis de construction individuelle;
- **La mise en œuvre de l'assistance architecturale et technique** en faveur de la population du milieu rural, notamment celle des douars dont les périmètres sont déjà délimités.



• **BILAN DE LA DÉLIMITATION DES PÉRIMÈTRES DES DOUARS NON COUVERTS PAR LES DOCUMENTS D'URBANISME (1ÈRE PHASE)**

|                        | Nb Douars Délimités | Superficie en ha | Population |
|------------------------|---------------------|------------------|------------|
| <b>Beni Mellal</b>     | 82                  | 1258,26          | 46580      |
| <b>Fquih Ben Salah</b> | 71                  | 2338,93          | 74072      |
| <b>Khouribga</b>       | 21                  | 1380,47          | 11648      |
| <b>Azilal</b>          | 77                  | 6307,22          | 41121      |
| <b>Khénifra</b>        | 20                  | 109,7            | 6708       |

• **MISE EN OEUVRE DE LA CIRCULAIRE:**

**4**

ARRÊTÉS  
GUBERNATORIAUX

**31**

RÉUNIONS DE  
COORDINATIONS  
TENUES

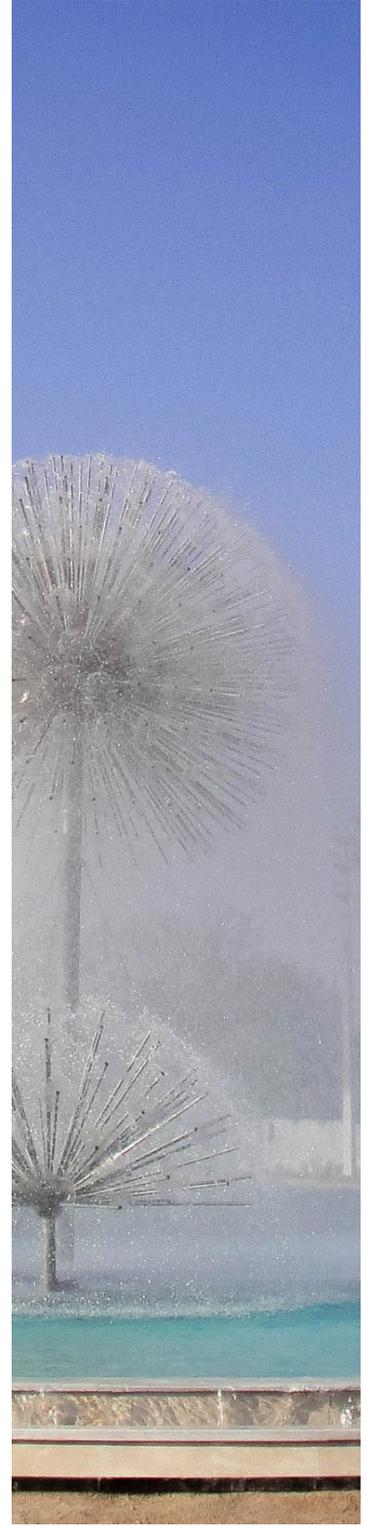
**268**

DOUARS DÉLIMITÉS  
APRÈS DIFFUSION  
DE LA CIRCULAIRE

**11392**

SUPERFICIE  
TOTALE (HA)  
CONCERNÉE







**4**

**ÉTUDES ET PLANIFICATION  
SPATIALE : UNE STRATÉGIE  
RENOUVELÉE ET  
OPÉRATIONNELLE**

# ÉTUDES ET PLANIFICATION SPATIALE : UNE STRATÉGIE RENOUVELÉE ET OPÉRATIONNELLE

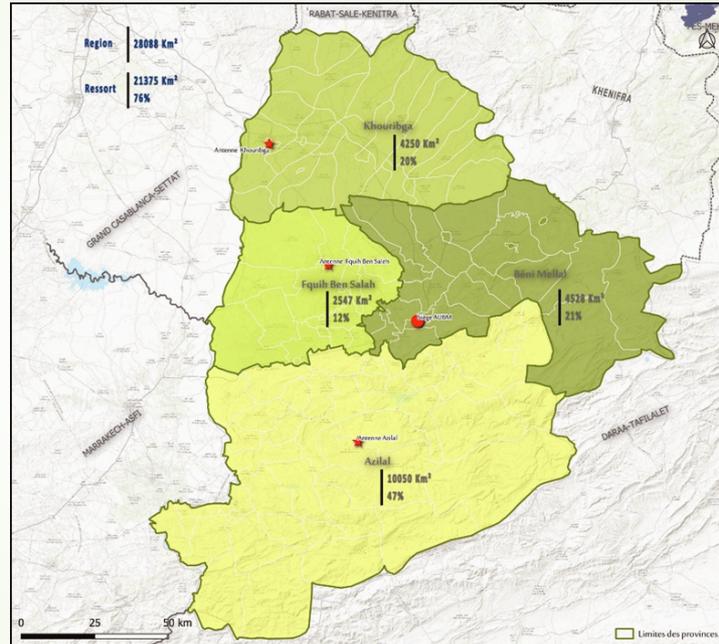
## LECTURE SPATIALE DU TERRITOIRE

**99%**  
TAUX DE  
COUVERTURE  
EN DU

**49%**  
TAUX D'URBANISATION

**21 375 Km<sup>2</sup>**  
SUPERFICIE

**2 155 561**  
POPULATION



- Position géographique stratégique (cœur du Maroc et sur un rayon de 300km<sup>2</sup> des grandes métropoles nationales) ;
- Des territoires d'intérêt national qui traversent la région : bassin hydraulique, massif montagneux, ressources en eaux forêts, ... ;
- Le plus grand périmètre irrigué de 200 000 Ha
- Ressources minières de premier ordre importantes : plateau des phosphates à Khouribga et Fqih Ben Saleh, plomb, zinc, cuivre, sel, fer, manganèse et nickel dans le Haut Atlas ;



## • PLANIFICATION SPATIALE ET ÉTUDES : BILAN À RETENIR

L'AUBM, dans la limite de son ressort territorial, s'est engagée dans une politique de planification urbaine assurant un développement équilibré, prospectif et volontariste. Ceci se traduit clairement dans les résultats et les actions effectuées durant l'année 2024 et via les nombreuses études urbanistiques qui sont établies en vue d'asseoir des bases solides d'aménagement urbanistique architectural et paysager, d'encourager l'investissement et l'urbanisme durable, d'améliorer la résilience sociale et environnementale et de promouvoir des modèles de production performants et durables.

Dans ce sens, et en adoptant une nouvelle approche de travail visant le repositionnement de l'AUBM, les résultats sont comme suit:



2 PA ( Had Boumoussa et Ouled Bouazza sis CT Ouled Bourahmoune)  
3 PDAR (Anergui, Tilouguite, Imddahen)

A PA de Demnate  
PDAR de Boutferda

PA de Ouled Abdoune

1 SDAU du Grand Khouribga;  
PA (Ouled Zmam);  
2 PDAR (Naour et Ait Boualli)

6 PA (Ouled YAich, Zouair, Ouled Mrah, Douar Jdid, Tidili Fetouaka, Ouled Ali)

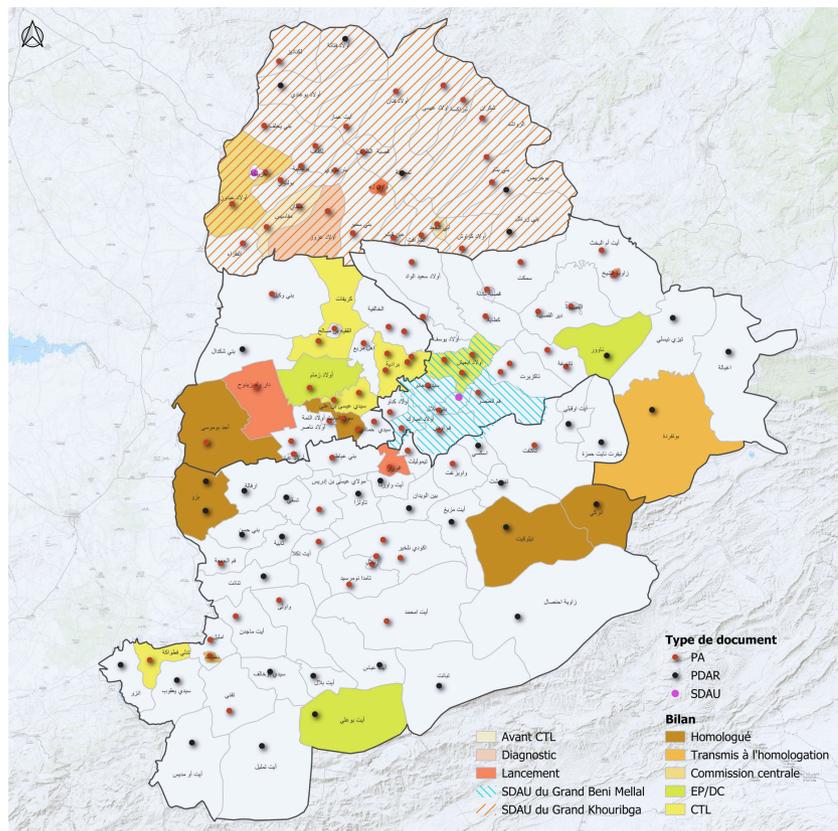
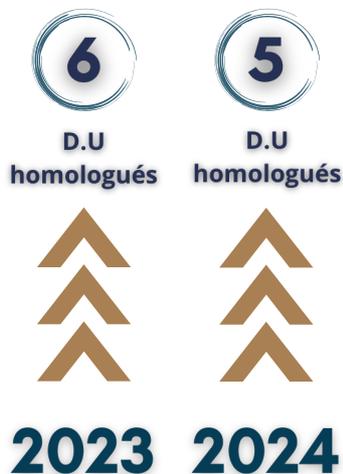
3 PA (Bejaad, M'fassis, Ouled Azzouz)  
PDAR de Bzou

PA ville Oued zem, PA ville Zaouit Cheikh, PA Centre d' Afourer, PA Centre Dar Ouled Zidouh





# DOCUMENTS D'URBANISME HOMOLOGUÉS EN 2024



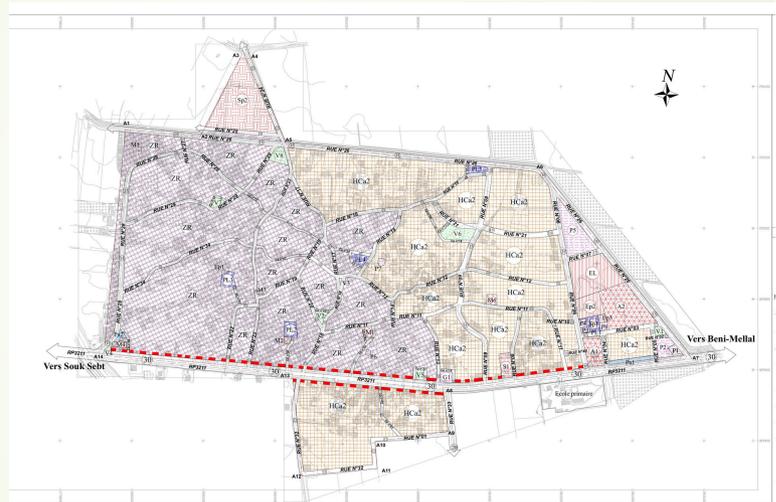
**113**  
COMMUNES  
TERRITORIALES

**177**  
DOCUMENTS  
D'URBANISME  
HOMOLOGUÉS

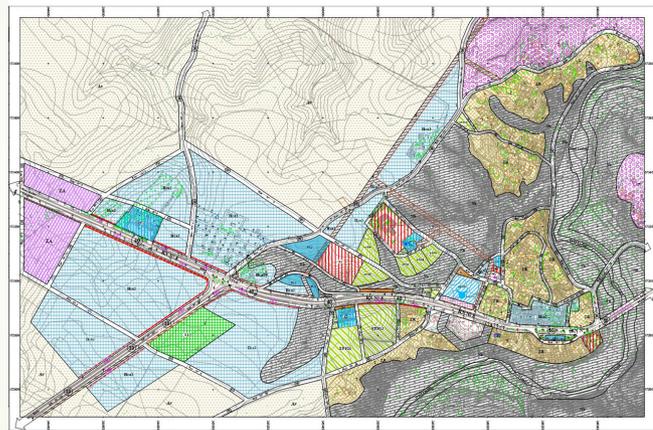
**99%**  
TAUX  
DE COUVERTURE

**EXEMPLES DE DOCUMENTS D'URBANISME  
HOMOLOGUES EN 2024**

**PA CENTRE  
OULED  
BOUAZZA**



**PDAR  
IMDDAHEN**



**TOUTES**

**LES VILLES DISPOSENT D'UN  
DOCUMENT D'URBANISME**

# • RÉSILIENCE TERRITORIALE: ETABLISSEMENT DES CARTES D'APTITUDE A L'URBANISATION

## RISQUES



## OBJECTIFS

RENFORCEMENT DE LA CAPACITÉ TERRITORIALE ENTRE LES EFFETS DES CATASTROPHES NATURELLES, LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES DANS LE BUT DE PRÉSERVER LA POPULATION ET LES BIENS ET RENFORCER LA CAPACITÉ CONTRE LES CRISES.



## RÉSULTAT SOUHAITÉ

IDENTIFIER, DÉLIMITER ET CARTOGRAPHIER LES ZONES À RISQUES POTENTIELS, SUR DES ÉCHELLES DIFFÉRENTES ET PAR CONSÉQUENT L'ÉLABORATION D'UN DOCUMENT QUI SERA LA BASE DE LA PLANIFICATION URBAINE DANS LES ZONES SENSIBLES.

## CARTES D'APTITUDE À L'URBANISATION EN COURS DE RÉALISATION



CARTE D'APTITUDE DE LA VILLE DE BENIMELLAL



CARTE D'APTITUDE DE LA VILLE DE AZILAL



CARTE D'APTITUDE DE LA VILLE DE KHOURIBGA





**5**

**L'AUBM, PIONNIÈRE DANS  
L'ADOPTION DES ÉNERGIES  
RENOUVELABLES À L'ÉCHELLE  
RÉGIONALE**

## L'AUBM, PIONNIÈRE DANS L'ADOPTION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES À L'ÉCHELLE RÉGIONALE



Dans le cadre de la dynamique nationale promue par Sa Majesté le Roi Mohammed VI Que Dieu l'Assiste, visant à encourager l'efficacité énergétique et à réduire la dépendance aux énergies fossiles, ainsi que dans la continuité de la stratégie du ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la ville pour un développement durable, l'Agence Urbaine de Béni Mellal a récemment achevé l'installation d'une centrale photovoltaïque sur son site. Ce projet, une première dans la Région de Béni Mellal-Khénifra, positionne l'Agence en tête des institutions publiques Régionales ayant opté pour les énergies renouvelables.



### **Un projet en parfaite adéquation avec les Orientations Royales:**

Lors du discours du 20 août 2009, Sa Majesté le Roi Mohammed VI Que Dieu l'Assiste a souligné le rôle crucial des énergies renouvelables pour assurer un développement durable au Maroc. La réalisation de cette centrale photovoltaïque s'inscrit pleinement dans cette vision, tout en contribuant à l'objectif du Royaume d'atteindre 52 % d'énergies renouvelables d'ici 2030. En outre, elle s'aligne avec les exigences de la loi 47-09 sur l'efficacité énergétique, qui trace les grandes lignes pour l'amélioration des infrastructures publiques en matière de performance énergétique.

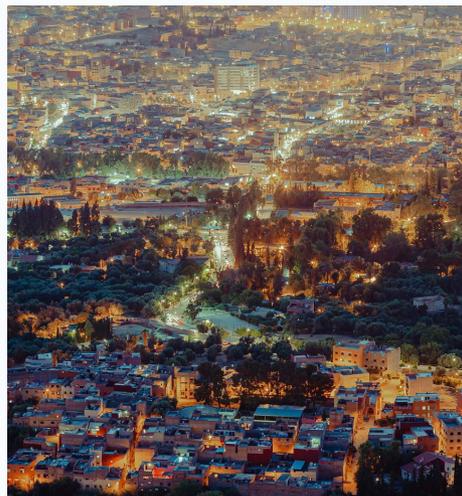
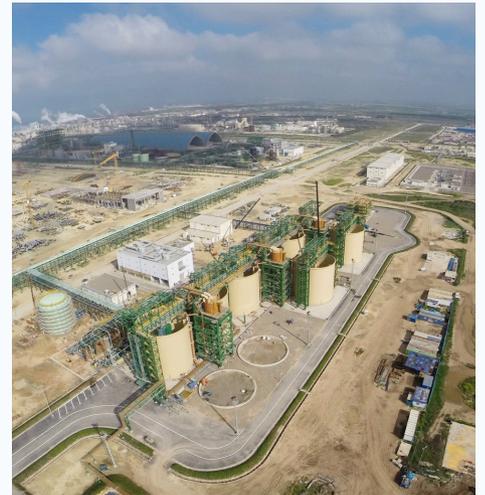


Premier Etablissement à concrétiser un tel projet dans la Région, l'Agence Urbaine de Béni Mellal s'affirme comme un acteur clé de la transition énergétique. Avec une capacité de 40 kWc, la Centrale occupe une surface de 340 m<sup>2</sup> de panneaux solaires et couvre une partie importante des besoins énergétiques quotidiens de l'Agence. Le projet inclut également l'installation d'onduleurs, un système de gestion d'énergie, ainsi qu'un panneau d'affichage électronique permettant de suivre en temps réel la production et la consommation énergétique de l'Etablissement.

### **Un chantier conforme aux normes marocaines et internationales :**

Conforme aux exigences du cahier des charges, l'installation répond aux normes marocaines et internationales les plus strictes. Les panneaux solaires, de type monocristallin, sont conçus pour optimiser la production d'énergie dans diverses conditions climatiques. De plus, le système de gestion d'énergie SCADA permet de superviser et d'analyser en temps réel les performances de la centrale. Au-delà de sa portée technique, ce projet témoigne d'une vision stratégique qui incarne l'engagement du Maroc dans une transition énergétique réussie. En prenant cette initiative pionnière, l'Agence Urbaine de Béni Mellal ouvre la voie à d'autres institutions dans la Région pour suivre le même chemin vers un avenir environnemental durable et écoresponsable.







**VERS UNE TRANSITION  
NUMÉRIQUE RESPONSABLE ET  
DURABLE**

## VERS UNE TRANSITION NUMÉRIQUE RESPONSABLE ET DURABLE

# 100%

DES SERVICES DE  
L'ÉTABLISSEMENT SONT  
DÉMATÉRIALISÉS

# +1900

ABONNÉS SUR  
LES RÉSEAUX SOCIAUX



Pour répondre aux nombreux défis, l'AUBM a développé un nouveau cadre de réflexion stratégique afin d'éclairer la route à suivre pour répondre aux enjeux du « pari numérique ».

Nous sommes tous engagés dans des projets de transformation numérique qui modifient en profondeur les pratiques traditionnelles de l'Établissement. Nous avons ainsi une triple responsabilité; tout d'abord celle de nous affranchir des effets de mode pour recentrer nos projets sur la création de valeur pour l'Agence, ensuite celle de penser les conséquences spatiales des choix technologiques et de les anticiper, voire de les prévenir et, enfin, mais ce n'est pas nouveau, celle de garantir la continuité des services numériques qui portent l'activité de l'établissement, ainsi que la maîtrise, tant technique qu'organisationnelle, de leur complexité.



## ● “WWW.AUBM.MA”: UN SITE WEB TOUT-EN-UN



L'Agence Urbaine de Béni Mellal continue à adopter une politique de proximité digitale. Pour ce faire, elle met à la disposition des citoyens, à travers son portail web officiel ([www.aubm.ma](http://www.aubm.ma)) dans sa nouvelle version, une armada de services en ligne :

- La demande, le paiement des frais et l'octroi de la note de renseignement urbanistique en ligne ;
- Le paiement en ligne des services rendus ;
- La pré-instruction des dossiers de construire et de lotir ;
- La prise de rendez-vous en ligne avec les responsables de l'AUBM ;
- La Consultation des documents d'urbanisme (géoportail) ;
- Le dépôt et le traitement en ligne des réclamations et des requêtes ;
- La consultation du programme et des résultats en lignes des commissions d'instruction des projets.

**Vous avez été plus de 389 000 à visiter notre site web en 2024**



## ● LE GÉOPORTAIL NATIONAL : UN PARTAGE D'INFORMATIONS TERRITORIALES

Défini dans le cadre d'une vision stratégique au niveau national, le Géoportail national constitue un uniforme qui fédère l'ensemble de l'information géospatiale de la planification territoriale produite à l'échelle nationale. Il permet de faciliter l'accès à l'information géographique.

Cette plateforme digitale et interactive permet ainsi un accès à une offre territoriale en termes d'opportunités d'investissement offertes par les documents d'urbanismes homologués au niveau de tout le territorial national (hôtellerie, industrie, services, commerce...etc).

Ainsi, Cet outil incitatif à l'investissement a également pour objectif de consolider les efforts entrepris par le Ministère pour asseoir davantage les règles de transparence, d'accès à l'information pour tous et de la simplification des procédures.

De sa part, l'AUBM participe activement à l'alimentation de ce projet de géoportail national visant à accroître la résilience économique des territoires, et elle a réalisé de très bons résultats en faisant appel à ses propres ressources et aux compétences du personnel qui a pu numériser et intégrer 129 documents d'urbanisme.

**129**  
**DOCUMENTS**  
**D'URBANISME**  
**INTÉGRÉS**





**COMMUNICATION INTERNE ET  
EXTERNE: DES VECTEURS  
ESSENTIELS D'AMÉLIORATION**

# MAROCAINS RÉSIDENTS À L'ÉTRANGER

## • NOUVELLES MESURES ET DISPOSITIONS PRISES

Dans le cadre de la mise en oeuvre des Orientations Royales de SM le Roi Mohammed VI - Que Dieu L'assiste - qui oeuvrent à accueillir les membres de la communauté marocaine résidant à l'étranger dans les meilleures conditions, et en applications des instructions de Mme la Ministre de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville en vue d'assurer l'accompagnement et le soutien aux marocains du monde lors de leur séjour estival 2024, l'Agence Urbaine de Mellal a mis en place un plan d'action précis ayant pour objectif l'amélioration de la qualité des services fournis au MRE.

Ce plan d'action vise précisément la mise en place et la prise des dispositions et mesures suivantes :

- Un plan d'action commun et précis a été établi, visant la mise en place de plusieurs dispositions et actions concrètes, notamment :
- L'organisation de journées portes ouvertes tout au long du mois d'août 2024 ;
- L'installation de stands de communication dans des espaces publics (Béni Mellal, Khouribga, Fquih Ben Salah et Azilal);
- Création d'un guichet unique au niveau du siège de l'Agence Urbaine de Béni Mellal et de ses antennes présentes dans les provinces de Fquih Ben Salah, Khouribga et Azilal ;
- La mise à disposition des MDM d'un espace adéquat avec des supports de communication diversifiés (Qr codes, référentiels, procédures, lois, etc.) ;
- La création d'une cellule de veille interne qui assurera la permanence après les heures officielles de travail et durant les samedis ;
- La mise en place d'un salon virtuel relatif à la campagne MDM 2024 avec un service chat, un forum « questions-réponses », une offre territoriale planifiée d'investissement et les e-services offerts.



## RENCONTRES DE COMMUNICATION

### ACCOMPAGNEMENT, ÉCHANGES ET INTELLIGENCE COLLECTIVE

#### RENCONTRE DE COORDINATION ET DE COMMUNICATION AVEC LES ACTEURS LOCAUX



**Organisée le 29 avril 2024 en présence des composantes régionales du Ministère de tutelle, des Divisions de l'urbanisme et de l'Environnement des Provinces, des équipes techniques des 113 communes formant le ressort territorial de l'Etablissement et de l'Ordre Régional des Architectes.**

#### Objectif



Suivi de la mise en œuvre de la Circulaire conjointe n°160/D entre le Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville et le Ministère de l'Intérieur relative à la simplification de la procédure de la construction en milieu rural, publiée le 28 avril 2023 ainsi que le Décret N° 2.23.103 relatif à l'octroi des permis de régularisation des constructions non réglementaires du 13 mai 2023.





## 8 MARS- LES FEMMES DE L'AUBM DONNENT LE TON

Le 8 mars s'avère être une occasion parfaite pour favoriser la parole des femmes au sein de l'établissement.

Cette journée a été adéquate pour laisser les femmes s'exprimer sur leurs conditions de travail et ce qu'elles en pensent. Leur parole compte pour transformer et améliorer la situation.

Ainsi, une cérémonie à l'honneur des femmes a été organisée au niveau du Siège principal de l'AUBM. Des hommages et des honneurs ont été rendus par le Directeur rappelant le rôle fondamental que joue chaque Femme au sein de l'établissement quotidiennement et mettant l'accent sur leur sérieux et leur professionnalisme.



## JOURNÉE DE BRAINSTORMING ET DE TEAMBUILDING



L'Agence urbaine de Béni Mellal a toujours mis au plus haut, dans le rang de ses priorités, la cohésion du personnel et le rapprochement des responsables et des employés, et ce, en adoptant une stratégie de communication interne bien ficelée. Dans cette perspective, l'AUBM a organisé, au profit de son personnel, une journée de Brainstorming et de Team building animée par un coach expert.

Durant cette journée, les employés ont fait preuve d'une détermination qui vise le maintien et le développement d'une coordination efficace en ayant un seul et unique but qui est de faire face aux défis communs. Favoriser la pensée fluide entre individus et groupes, mettre en évidence des discussions riches et constructives, tels étaient les objectifs de cette séance de Brainstorming. Grâce à celle-ci, les obstacles croisés ont été mentionnés pour y remédier.



**80**  
*employés en  
ont bénéficié*



# 2024 EN CHIFFRES

---

**18221**

*Citoyens  
et professionnels reçus*

---

---

**1144**

*Notes de  
renseignements  
délivrées*

---

---

**13172**

*Dossiers instruits*

---

**6**

*D.U homologués*

---

**99%**

*Taux de couverture*

---

**100%**

*des services  
dématérialisés*

**100%**

*des DU mis en ligne  
sur le géo portail  
national*

# LES QR CODES POUR VOUS



*site web  
officiel*



*N.R.U*



*Documents  
d'urbanisme*



*Geoportail*



*Réclamations*



*services rendus*



*Pré instruction*



*Réseaux sociaux*

# INFORMATIONS DE CONTACT

## LIENS VERS NOS PAGES / RÉSEAUX SOCIAUX:



<https://www.facebook.com/AgenceUrbaineBM>



<https://www.instagram.com/agenceurbaineBM>



<https://twitter.com/AgenceUrbaineBM>



<https://bit.ly/aubm-youtube>



الوكالة الحضرية لبني ملال  
ⵜⴰⵎⴰⵔⴰⵏⵜ ⵜⴰⵎⴰⵔⴰⵏⵜ ⵜⴰⵎⴰⵔⴰⵏⵜ  
Agence Urbaine de Beni Mellal

Bd Hassan II, Quartier Administratif - B.P. 569  
Tél : +212 523 484 064  
Email : [aubm@menara.ma](mailto:aubm@menara.ma)

**...ET LE TRAVAIL CONTINUE**







2ÈME ÉDITION

REVUE 2024